

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	11 ^{ème}
Nom de site	64_SEDAINE_75011	Numéro	75111_011_03
Adresse du site	64, rue Sedaine	Hauteur	R + 6 (21 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G) accordée précédemment Un autre opérateur présent sur le site SFR (60°, 180° et 300°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	28/04/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	30/07/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois) demande mairie du 11e	30/09/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G/5G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 30°, 150° et 270°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	R + 6 (17 m)
Estimation	3G/4G/5G : 30° <5V/m ; 150° <4V/m ; 270° <5V/m 5G : 30° <4V/m ; 150° <3V/m ; 270° <4V/m		
Hauteur des antennes (HMA) 5G	23,10 m pour les antennes à faisceau fixe 23,60 m pour les antennes à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes	Six antennes seront installées, reprenant les teintes et aspects du matériel présent.
Intégration antennaire	Les antennes sont maintenues de teinte gris clair type RAL 7035, en retrait de façade, afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur gris, et restent invisible depuis la rue.

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux

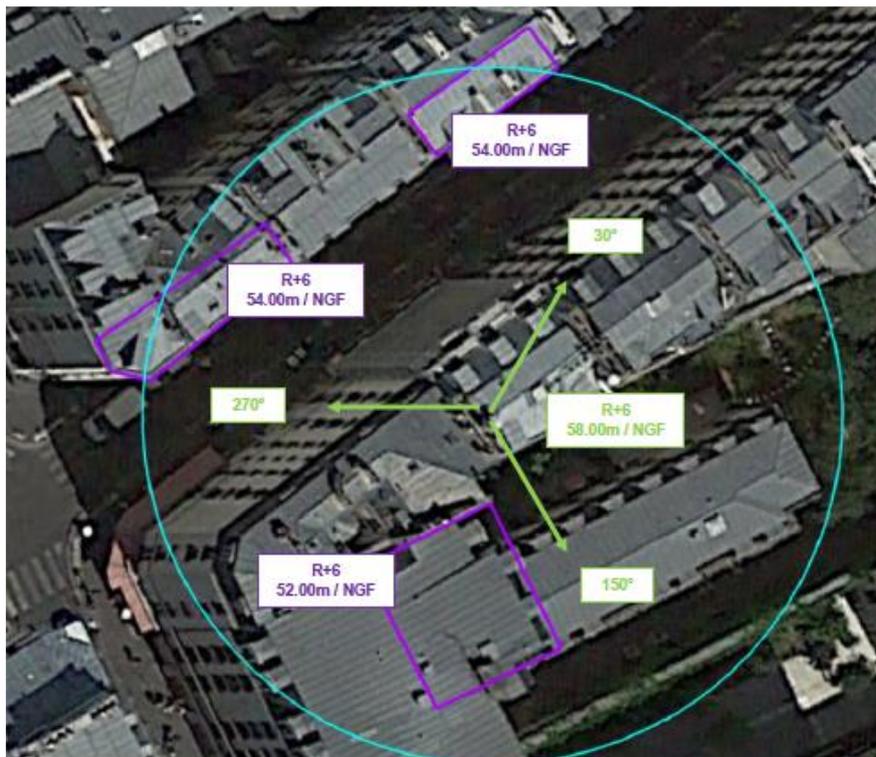
Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche collective municipale Popincourt	13 bis rue Popincourt 75011 PARIS	R+2	NON	65 M	< 1 V/m soit 0,3 %
Ecole maternelle Popincourt	9, rue Popincourt 75011 PARIS	R+2	NON	65 M	< 1 V/m soit 0,8 %

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche collective municipale Popincourt	13 bis rue Popincourt 75011 PARIS	R+2	NON	65 M	< 1 V/m soit 0,16 %
Ecole maternelle Popincourt	9, rue Popincourt 75011 PARIS	R+2	NON	65 M	< 1 V/m soit 0,32 %

*lobe limité à 3 dB/ nuisance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



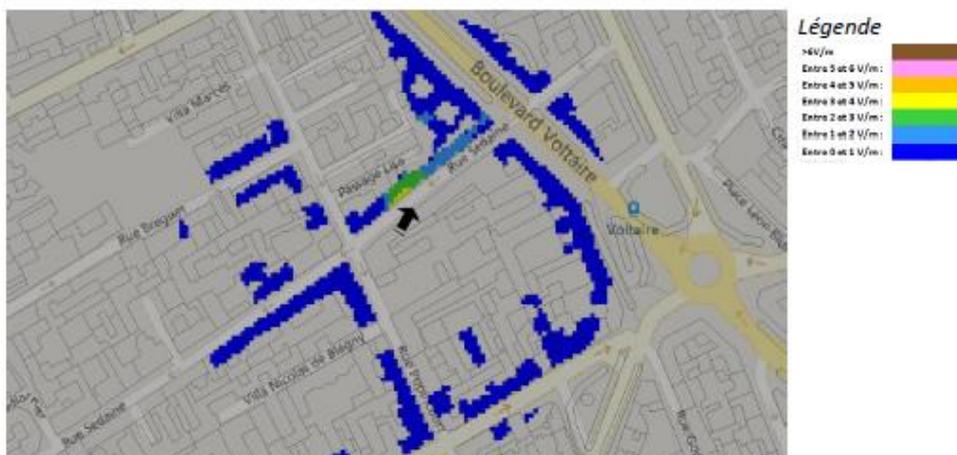
Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

	Azimut 30°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	16.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

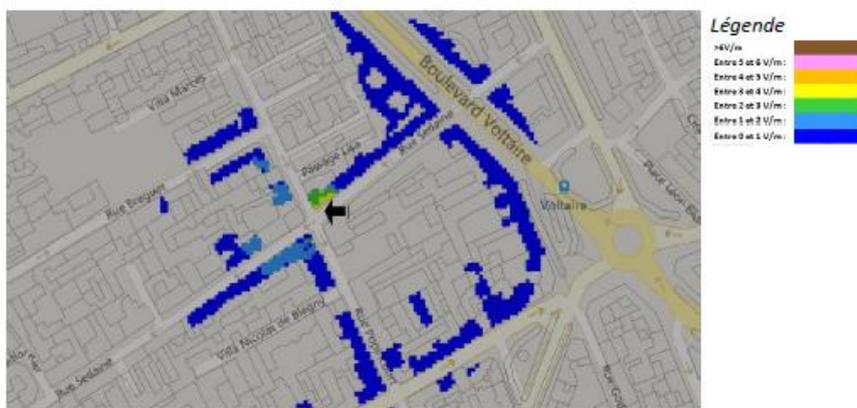
Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



	Azimut 30°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	19.5 m	16.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :



Etat du projet :



Les antennes ne sont pas visibles depuis ce point de vue.

Vue des Azimuts

Azimut 30°



Azimut 150°



Azimut 270°

